

Trévoux, le 20 septembre 2023

CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 26 septembre à 19 h 15 (Mairie – salle du conseil)

- 1 Installation d'un nouveau conseiller municipal ;
- 2 Election d'un adjoint au maire ;
- 3 Modification de la composition des commissions municipales ;
- 4 Modification de la composition de la Commission Communale des Affaires Sociales (CCAS) et désignation d'un nouveau membre élu ;
- 5 Modification de la représentation de la commune dans les organismes extérieurs ;
- 6 Décision Budgétaire Modificative N°2 au BP 2023 Ville et budgets annexes ;
- 7 Groove d'Automne Festival – Attribution d'une subvention communale en soutien à la première édition ;
- 8 Zac de la Gare / Ecoquartier des Orfèvres – Adoption du CRAC 2022 ;
- 9 Projet Alliade sur le terrain sis boulevard Poyat (cadastré AH 277) - Désaffectation ;
- 10 Projet Alliade sur le terrain sis boulevard Poyat (cadastré AH 277) - Déclassement ;
- 11 Autorisation donnée à Alliade pour déposer un permis de construire sur un terrain appartenant à la commune (cadastré AH 277) ;
- 12 Cession de la parcelle AD 627 à l'Hôpital Nord Ouest ;
- 13 Modification de la Taxe d'Aménagement majorée ;
- 14 Avenant N°2 à la convention de mise à disposition des agents de police municipale et de leurs équipements auprès de la commune de Saint-Didier de Formans ;
- 15 Giratoire d'accès au collège Jean Moulin de Saint-Didier de Formans (RD28F/RD28H/Chemin D'Arras/Rue Carriat – Convention de gestion ultérieure ;
- 16 Mise à jour du tableau des effectifs communaux : compléments ;
- 17 Rémunération des études surveillées au sein des écoles de la commune ;
- 18 Création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité ;
- 19 Questions diverses.

L'ensemble de ces points est développé dans la note de synthèse jointe, et les documents annexés. Les rapports sont transmis par voie électronique ou consultables en mairie.

Le Maire
Marc PÉCHOUX

